



Appel de Bâle contre le génie génétique

Lettre circulaire 4/2009

Appel de Bâle contre le génie génétique

Case Postale 205

4013 Bâle

Point de vue

Impuretés transgéniques: une stratégie

Le printemps dernier, des agriculteurs d'Allemagne du sud ont semé « par erreur » sur au moins 170 hectares du maïs comprenant en partie du maïs NK 603 et MON 810 de la société Monsanto. Il y a précisément dix ans, le Bund für Umwelt und Naturschutz (BUND), Regionalverband Südlicher Oberrhein avait déjà mis au jour dans la partie méridionale du Rhin supérieur un cas semblable portant sur des semences de maïs polluées avec du maïs transgénique de la société Pioneer et l'avait dénoncé. Depuis, de telles « impuretés » apparaissent régulièrement. Ces lots de semences impurs ne sont pas le produit du hasard, mais le résultat d'une stratégie « douce », ciblée et perfide visant à imposer les produits du lobby biogénétique.

La liberté de choix entre aliments génétiquement manipulés et aliments exempts est rendue impossible par contamination « légère » voulue de l'ensemble des denrées alimentaires. Objectif : à l'avenir, les consommateurs ne devront plus avoir le choix qu'entre des produits alimentaires entièrement transgéniques et produits « légèrement » transgéniques. C'est une manière de conduire la population à la résignation et d'imposer la tolérance des produits transgéniques. Mais le BUND estime que les consommateurs ont le droit au choix entre produits transgéniques et aliments entièrement exempts. Il n'est pas acceptable de tolérer une confusion voulue, lente rampante.

Axel Mayer, gérant BUND Regionalverband südlicher Oberrhein (Fribourg e.B.)

Les expériences sur les animaux ne cessent de progresser

D'année en année c'est la même chanson : en 2008, les expériences sur les animaux ont une nouvelle fois progressé de 0,8 % et portent maintenant sur 731 883 animaux. Cette tendance inquiétante se maintient donc. Depuis le début des années quatre-vingt, le nombre d'animaux ainsi consommés avait constamment diminué, avec un minimum de 566 398 animaux en 2000. Depuis, on utilise de plus en plus d'animaux de laboratoire dans le domaine du transgénisme, si bien qu'en 2008, la croissance dans le domaine de la recherche fondamentale a été considérable (+8%). Par contre, les expériences ont continué à diminuer dans la recherche médicale pratique (-11%). Fait marquant, on utilise de plus en plus de chiens et de chats (+54% et +35%), de même que de bovins et de chevaux/ânes (+45% et +315%). On note aussi une progression marquée chez les oiseaux et les amphibiens/reptiles (+52% et +71%).

Le nombre d'animaux transgéniques (127 527) utilisés en laboratoire a augmenté de 17,5% en 2008. Par rapport à la progression de l'année précédente, c'est une augmentation de 26 638 animaux (24%). Autant de souris, de rats et de poissons sacrifiés aux intérêts du génie génétique.

Le lecteur trouvera les statistiques exhaustives concernant les expériences sur animaux de laboratoire sur le site Internet de l'Office vétérinaire fédéral (www.bvet.admin.ch).

Des alternatives en vue?

En fin mai, des experts de sept pays européens et d'Australie se sont réunis pour discuter d'alternatives à l'utilisation d'animaux transgéniques dans la recherche et pour réduire ainsi le nombre d'animaux de laboratoire. Il serait ainsi possible d'utiliser d'autres organismes tels la drosophile (*Drosophila melanogaster*) ou le nématode *Caenorhabditis elegans*. Mais surtout, on pourrait réaliser des expériences sur cultures de cellules ou sur des cultures d'organes tridimensionnelles. Il existe toutefois à l'évidence d'autres mesures permettant de limiter le nombre d'animaux

Impressum

Feuille d'information
de l'Appel de Bâle contre le
génie génétique
Case Postale 205
4013 Bâle

Basler Appell gegen
Gentechnologie
Murbacherstrasse 34
Case postale 205
4013 Bâle
(abonnement inclus
dans la cotisation de membre)

Tél. 061 692 01 01
Fax 061 693 20 11
info@baslerappell.ch
www.baslerappell.ch
CCP 40-26264-8

19ème année, no 120
date: 28.8.2009
Publication: 6 x par an

de laboratoire et de réduire les souffrances, les gênes et les incommodités des animaux, notamment l'optimisation des méthodes d'élevage et de reproduction, mais aussi une meilleure formation des chercheurs et du personnel soignant. Avec en corollaire une amélioration de la qualité des données gagnées dans les expériences sur animaux. Par ailleurs, il a été dit que les connaissances obtenues à l'aide d'expériences sur animaux devraient être mis gratuitement à disposition d'une banque de données centrale.

Dissémination illégale de maïs transgénique

Sur au moins 170 hectares, des agriculteurs du Land allemand de Bade, région voisine de la Suisse, et des districts d'Emmendingen et Ortenau ont semé par erreur le printemps dernier du maïs transgénique. Les variétés de maïs génétiquement modifié Mon 810 et NK 603 de la société Monsanto ne sont pas homologuées en Allemagne en vue de leur culture. Les associations nationales Bioland, BUND, Demeter et NABU ont donc déposé plainte contre inconnu auprès du ministère public à Stuttgart. Il y a 10 ans déjà, le BUND, Regioanlverband südlicher Oberrhein avait mis au jour un cas semblable de contamination transgénique de semences de la société Pioneer et l'avait dénoncé au ministère public. Les causes de cette nouvelle contamination des semences de maïs sont encore inconnues ; c'est du moins ce que prétend la version officielle. Mais pour Axel Mayer, gérant régional de BUND, cette contamination est rien moins qu'un fait de hasard ; c'est au contraire le résultat d'une stratégie ciblée des grands groupes concernés visant à imposer les produits transgéniques (voir aussi Point de vue, en page 1). Les paysans concernés ne devront toutefois pas détruire leurs cultures en labourant les parcelles touchées, mais devront exclusivement livrer la récolte aux installations de production de biogaz.

Médecine de la procréation : des effets collatéraux

Dans le cas de couples dont le souhait d'avoir des enfants ne se réalise pas on a souvent recours à la fertilisation in vitro : la fécondation en éprouvette. Pour cela la femme est stimulée à l'aide d'hormones, de manière à ce que l'on puisse lui prélever plusieurs ovules en une seule opération. Ces ovules prélevés à l'aide d'une opération sont ensuite mis en présence de sperme et, une fois la fécondation obtenue, réimplantés. Une récente étude de l'hôpital universitaire de Genève montre que les hormones utilisées dans les traitements concernant la reproduction laisse, en tout cas chez les souris, des traces dans le matériel génétique des embryons obtenus et que ces traces peuvent être observées sur plusieurs générations. Si la séquence des gènes reste inchangée, les gènes sont marqués de manière incomplète, déclare Ariane Giacobino, directrice de l'étude. Les indices cliniques sont toujours plus nombreux, qui montrent que les traitements hormonaux peuvent entraîner, chez l'être humain aussi, des défauts au niveau de l'expression génétique. Il y a deux ans, une étude danoise montrait elle aussi que certaines maladies génétiques sont plus fréquentes chez les enfants conçus à l'aide de la médecine procréative.

Depuis la naissance de Louise Brown il y a 30 ans, c'est-à-dire du premier bébé éprouvette, le nombre d'enfants conçus à l'aide de la fécondation in vitro dans le monde entier atteint presque 3 millions. Et aujourd'hui, dans les pays industrialisés un enfant sur vingt est conçu de cette manière.

Expéditrice/Expéditeur

Veillez me faire parvenir :

- ... Ex. Brochure «Laissons tomber les röstis transgéniques!», gratuit
- ... Ex. Brochure «La recherche doit-elle passer avant la dignité humaine ? » (Non à l'adhésion de la Suisse à la convention de bioéthique!), gratuit
- ... Ex. Brochure «Guide des embryons», gratuit
- ... Ex. Brochure «Embryons et cellules souches», gratuit
- Je désire devenir membre de l'Appel de Bâle (100.- par an, revenus modestes 35.-)

Envoyer à
Appel de Bâle
contre le génie génétique
Case postale 205, 4013 Bâle